

Chouette, des travaux !

SE FACILITER LA VIE ■ Vous avez peur de vous lancer dans la "jungle" des travaux ? Une entreprise se pose en intermédiaire entre les clients et les artisans. Facile, sécurisant et gratuit pour ceux qui veulent entreprendre des travaux dans leur habitation.

Les travaux à la maison, c'est un peu le système des poupées russes, on sait (plus ou moins) quand ça commence mais pas quand ça finit et quand il n'y en a plus, il y en a encore... Parfois même, on ne sait pas vraiment par où commencer, ni par qui d'ailleurs. La rénovation d'une salle de bain peut devenir une aventure épique, et ne parlons pas de l'agrandissement d'une maison !

Prix de l'Innovation

Un jeune ingénieur français fit un jour l'expérience de ce manque de communication entre les clients et les artisans. Et décida d'y remédier en devenant un intermédiaire. Celui qui comprend la demande du client, qualifie le chantier, a préalablement établi un portefeuille d'artisans qualifiés qu'il contacte pour un devis rapide. Le client n'a plus qu'à dire... oui ou non ! Ça peut changer la vie non ?

Cette entreprise française (qui reçut en son temps le prix de l'Innovation de la Fondation Vivendi ainsi que le prix de la Fondation BMW) compte désormais 150 courtiers, 65 000 chantiers exécutés et 100 millions d'euros de travaux réalisés. Elle a désormais une petite sœur en Belgique : Illico-Travaux existe depuis septembre, un courtier travaillant sur la région bruxelloise.

Pourquoi ça ne marche pas

En Belgique et à Bruxelles où la population est concentrée, existent de grandes difficultés d'harmonisation entre l'offre et la demande. C'est un fait établi et qui a bien du mal à évoluer. "Les peti-

tes entreprises ou les artisans isolés font un métier très dur. Ils travaillent du matin au soir, rentrent tard et doivent encore établir des devis, perdent un temps fou en déplacements, et qui plus est, ils ne savent pas vraiment vendre leur savoir-faire."

A l'époque du "tout doit aller vite", et alors que la maison redevient un "cocon" que l'on n'a de cesse de vouloir rendre plus agréable, les clients eux deviennent de plus en plus exigeants, parfois impatientes et bien souvent impuissantes devant cette forêt d'artisans qui ne savent plus où donner de la tête... "Le courtier devient un facilitateur entre deux mondes qui ne communiquent pas." Tout bénéfique pour les personnes voulant se lancer dans les travaux qui bénéficient ainsi d'un service rapide, facile, sécurisant et gratuit. Car ce sont les petites entreprises qui rétribuent Illico. Elles voient là un profit pour lequel elles sont prêtes à payer : les artisans ne se déplacent qu'une fois, remplissent un devis dont ils ne doivent pas assurer le suivi et le rendement est de 50 % des devis signés... "Alors que d'ordinaire, un artisan ne signe pas un devis sur dix par manque de suivi."

Un facilitateur

Illico-Travaux ne se veut pas seulement un intermédiaire entre client et artisans. Le courtier apporte ainsi un regard extérieur sur le projet. Un exemple : vous voulez changer votre chaudière. Vous connaissez vaguement un artisan, on vous en conseille un par le bouche à oreille ou vous ouvrez les pages jaunes... Mais pour optimiser le rendement des



Géry Dohmen est l'initiateur du concept Illico en Belgique. Pour construire l'avenir facilement ! (DR et BM)

travaux, mieux vaut en fait comparer les différents types de chaudière auparavant plutôt que de s'adresser "par hasard" à un chauffagiste spécialiste en chaudière à mazout. "Notre courtier écoute attentivement les objectifs du client et l'aide le cas échéant à optimiser son projet initial", explique Géry Dohmen directeur général d'Illico, celui par qui le concept français est arrivé en Belgique. L'entreprise est en pleine expansion. Déjà quatre courtiers (franchise 23 000 euros) sont installés sur le territoire, 7 sont en phase de démarrage et l'objectif est de 15 courtiers pour 2008.

E.W.

PRATIQUE : www.illico-travaux.be
appel gratuit : 0800 20 140.

Les plus d'Illico-Travaux

- Le client ne paye pas pour la prestation d'Illico-Travaux et c'est sans engagement : si l'on trouve qu'un devis est trop élevé, on peut laisser tomber.
- C'est le courtier qui se charge de contacter les entreprises nécessaires au chantier du client. Qui viennent établir un devis rapidement. Illico récupère l'ensemble des devis et vient les présenter à son client.
- Illico-Travaux garde (durant le temps des travaux) l'acompte versé à l'artisan par le client (la somme qui est en quelque sorte la garantie de bon démarrage des travaux des deux côtés).
- L'entreprise qui travaille avec un portefeuille d'artisans de la région s'occupe régulièrement la situation financière et administrative de ceux-ci. Tout doit être impérativement en règle (dont le RC professionnel).
- L'entreprise répond à une demande dans les 48h.
- Le courtier offre une assurance protection juridique à la personne qui fait les travaux (qui peut couvrir jusqu'à 4 000 euros de frais de justice). Mais les dossiers litigieux sont très rares.